

**6eme CONGRES ORDINAIRE DE LA FESACI DU 14 MARS
2020
ALLOCUTION DU SGF TRAORE DOHIA M.**

Monsieur le Représentant du Ministre de l'emploi et de la protection sociale, Président du présent congrès,

Monsieur le Représentant le Directeur Général de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat, Parrain du 6^e Congrès,

Monsieur l'Inspecteur Général de la Fonction Publique,

Représentant le Ministre de la Fonction Publique,

Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale Représentant Madame la Ministre de l'Education Nationale ;

Monsieur le Représentant du Président du Conseil National du Dialogue Social (CNDS),

Monsieur le Secrétaire Général de Force Ouvrière Défense SNPTP chargé de la formation, camarade Patrick Daulny ;

Monsieur le Conseiller Confédéral de la Confédération Générale des Travailleurs CGT espace Europe-Afrique, camarade Jean Baptiste Callebout, représenté par le Camarade Jean Jacques Guigon, ex conseiller CGT, animateur secteur Europe-Afrique chargé du suivi de coopération région Rhone-Alpes Auvergnès ;

Monsieur le Coordonnateur des Programmes de la Confédération Syndicale Internationale Afrique (CSI Afrique), le camarade Joseph Tohé.

Monsieur le Représentant de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS), le camarade Mamadou M'bodji,

Monsieur le Représentant de la Confédération Générale des Travailleurs du Burkina Faso, le camarade Ouédraogo Julien,

Monsieur le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI),

Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME),

Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI) ;

Monsieur le Secrétaire Général de la Confédération Générale des Syndicats Libres de Côte d'Ivoire (CISL DIGNITE)

Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UNATRCI),

Monsieur le Secrétaire Général de la Centrale HUMANISME

Monsieur le Secrétaire Général de la Centrale FORCE OUVRIERE

Monsieur le Secrétaire Général de l'Intersyndicale des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (IFCI) ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers invités, tous en vos rangs, grades et qualités ;

Camarades Secrétaires Généraux ;

Camarades syndicalistes ;

Chers congressistes ;

C'est un devoir qu'il m'est particulièrement agréable de remplir en ces instants où je prends la parole au nom de la Fédération des Syndicats Autonomes de Côte d'Ivoire, notre organisation faitière pour dire que grande est notre joie de vous accueillir à notre congrès et vous en remercier très sincèrement.

C'est aussi un devoir de reconnaissance qui nous amène à saluer votre la présence à tous, en particulier celle des délégations venues de l'extérieur nous soutenir dans notre élan de solidarité et de recherche davantage d'unité en notre sein par ses temps particulièrement marqués par la propagation à l'échelon mondiale du coronavirus.

A vous et à tous je voudrais saluer votre témérité et prier le Tout Puissant Dieu afin que nous soyons tous épargnés avec nos familles de cette épidémie qui se repend à une vitesse vertigineuse.

Nous sommes très sensibles également à la présence, mais au soutien et à la chaleur communicative de nos partenaires et organisations sœurs.

Nos remerciements particuliers au Ministre Abinan Pascal pour sa grande sollicitude à l'égard des préoccupations des travailleurs de notre pays pour son soutien et à l'écoute accordée aux organisations de travailleurs de notre pays.

Monsieur le Représentant du Ministre, nous voudrions vous demander de bien vouloir accepter de transmettre à Monsieur le Ministre, toute notre reconnaissance.

Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'IPS CGRAE, parrain des assises de notre 6^{ème} Congrès, votre parrainage dénote de fort belle manière la très bonne santé des relations que vous entretenez avec les partenaires sociaux que sont les syndicats.

Tout au long de ses 2 dernières années écoulées, nous avons apprécié la dynamique constructive du dialogue social que vous avez mis en œuvre pour l'avènement de la retraite complémentaire.

Merci de votre soutien.

Monsieur le Représentant, vous voudrez bien transmettre à notre parrain, l'expression de notre infinie gratitude.

Nous disons également merci au camarade Mamadou Diallo de la CSI Bruxelles, aux camarades Erdogan Serdengecti et Nour César respectivement des Confédérations Hak-IS et Memur-Sen de la Turquie, au camarade Salvatore Marra de la Confédération Générale des Travailleurs d'Italie (CGIL) et l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (UGTT) qui n'ont pas pu être des nôtres pour cause de prolifération de l'épidémie à coronavirus, mais ils restent unis avec nous d'intention ; merci pour leur soutien malgré la distance.

Monsieur le Représentant du Ministre,

Mesdames et Messieurs les honorables membres des délégations venues d'ici et d'ailleurs,

Mesdames et Messieurs,

Chers invités, chers syndicalistes, chers congressistes.

En règle générale, un congrès permet à une organisation donnée de marquer un arrêt afin de proposer un bilan critique des actions menées et envisager des perspectives d'avenir.

Mais le nôtre, tout en respectant ce principe cher aux organisations syndicales, a cette particularité là que de fumer le calumet de la paix et sceller définitivement l'unité retrouvée entre camarades des deux groupes ; la tendance TRAORE Dohia Mamadou et la tendance Kra KOUAME Félix. D'où la mixité de ce congrès placé sous le thème de « unité et solidarité pour plus de justice sociale » au profit de nos mandants.

A cette occasion, il me revient cette célèbre citation de la Psychanalyste française Françoise Dolto disant que : « **tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun [à savoir] l'épanouissement de chacun dans le respect des différences** ».

Cette pensée, on l'aura compris, situe clairement la nécessité de l'entretien d'une ambiance de concorde en toute communauté humaine. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement, quand on sait tout le désastre que peut générer toute situation de discorde et de mésentente ?

D'ailleurs, l'histoire des peuples ne nous donnent pas suffisamment de matière à réflexion sur ce sujet ?

Mesdames et Messieurs, aucune œuvre humaine ne saurait se prévaloir d'une quelconque perfection, certes, mais toutes peuvent néanmoins témoigner de leur utilité à la condition humaine que lorsqu'elles sont capables de répondre à un besoin crucial de l'humanité. Et l'un des besoins les plus chers pour tout homme est la justice sociale.

Mais, cet idéal de vie pourrait-il voir le jour, s'il n'existe aucune volonté de fédération des esprits et des efforts dans ce sens ? Manifestement, NON !

Est-il aussi possible de construire quand la division et l'esprit de contestation mal orientée constitue le leitmotiv d'un mouvement ? Encore NON !

C'est pourquoi, fort donc de ces évidences qui, je l'espère, sont partagées par nous tous, je me permets, honorable auditoire, de me réjouir par avance de la condition particulière de ce congrès qui jette les bases de la mise en commun des luttes des deux tendances susmentionnées.

Car le véritable terreau qui pourra faire évoluer la lutte syndicale ivoirienne en faveur de la cohésion sociale est l'unité et la solidarité.

Ne nous y méprenons pas par un jeu de dupes, car tous, autant que nous sommes, sommes dépositaires de la confiance et des intérêts de travailleurs qui attendent de nous la défense de leurs droits. Et cette noble mission ne peut avoir un écho plus retentissant que si toutes les voix constitutives de notre fédération sont unidirectionnelles, orientées dans le même sens, notamment construire une société plus juste.

C'est le lieu de remercier les organisations et les personnalités syndicales qui nous ont soutenu et encouragé dans notre volonté d'aller à l'unité.

C'est le cas de la CSI Bruxelles, sous la conduite éclairée de Mamadou Diallo Secrétaire Général Adjoint, de ADRIEN Akouété Secrétaire Général Adjoint et de la CSI Afrique, la Confédération Française Démocratique du Travail dirigée par Laurent Berger.

Notre reconnaissance à l'endroit des personnalités étatiques et syndicales de la Côte d'Ivoire.

De plus en plus, le monde du travail oriente sa vision vers la recherche et la consolidation de l'unité, de la paix, de la justice sociale. Quand l'organisation Onusienne qu'est l'OIT plaçait son année centenaire 2019 sous le thème fort à propos de « Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent ».

La Confédération Syndicale Internationale Afrique, quant à elle, a tenu son quatrième congrès en novembre dernier à Abuja au Nigéria sur le thème « s'unir pour faire la différence » (**unite and make a difference**), comme pour dire tout simplement que « l'union fait la force ».

C'est le lieu de rappeler à toutes, à tous, à chacun le vœu testamentaire de ce grand homme, le Professeur ETTE Marcel, 1^{er} Secrétaire Général de la FESACI à sa création en février 1992, de voir unie la FESACI.

Au moment où l'heure de l'appel à l'unisson a sonné et que les travaux du congrès de l'unité vont s'ouvrir, il me paraît inutile de vous dire que son esprit de réconciliation, de paix, d'unité est présent dans cette salle et vibre en chacun d'entre nous.

En hommage donc à ce grand syndicaliste, je vous invite à observer une minute de silence en sa mémoire.

Je vous remercie.

Au moment où nous célébrons ce congrès de retrouvailles, certains de nos camarades ici en Côte d'Ivoire du secteur Education-Formation sont injustement sous suspension de solde depuis 2 mois pour faits de grève.

Il en est de même pour les camarades syndicalistes des universités qui vivent la même déconfiture depuis des mois.

En la matière, nous préconisons l'application des textes en vigueur et surtout le respect des principes de la liberté syndicale et de l'exercice du droit syndical.

Le sage feu Félix Houphouët Boigny, le premier Président de la Côte d'Ivoire libre et indépendante ne disait-il pas que : « le dialogue est l'arme des forts et non des faibles » ?

Le gouvernement faire la promotion du dialogue social, à l'effet de minimiser les conflits générés en milieu du travail.

C'est pourquoi, il nous paraît important que tous les salaires et accessoires retenus soient reversés aux intéressés.

Camarades syndicalistes, chers mandants,

Grâce à notre unité avec en toile de fond la mise en œuvre du principe de la solidarité, base de toute action syndicale viable et durable, je vous invite à ne faire l'économie d'aucun effort dans la construction d'une Centrale toujours plus forte au service des travailleurs.

Unis, disciplinés, entreprenants, solidaires, ensemble construisons une Centrale forte.

Je vous remercie.

Le Secrétaire Général Fédéral

Col. TRAORE Dohia Mamadou

Docteur, MBA, Administrateur

Vice – Président du Conseil National du Dialogue Social